

La scolarisation d'un enfant en situation de handicap

Il est possible pour un enfant en situation de handicap de mener à bien sa scolarité à Brest métropole.



Covid-19 : Restons vigilants

COVID-19

Covid-19 : Comment me protéger et protéger les autres ?

novembre 2020

Guide pratique sur les gestes barrière et comportements à adopter par les enfants à l'école et avec l'entourage. Ce document est édité en FALC "Facile à lire et à comprendre".

 VERSION ACCESSIBLE (6,94 KO)

 TÉLÉCHARGER (402KO)

Petite enfance : crèche, halte-garderie

Accueil d'un enfant handicapé de moins de 3 ans

Si le niveau de handicap de l'enfant lui permet d'être accueilli dans une structure ordinaire, il est possible de l'inscrire dans une crèche, halte-garderie ou un jardin d'enfants. Des structures plus spécialisées existent pour l'enfant qui ne peut pas intégrer une structure ordinaire ou qui a besoin d'un suivi particulier.

[A retrouver les informations sur l'accueil d'un enfant handicapé de moins de 3 ans.](#) 

A Brest, dans le cadre de l'admission en crèche collective, familiale et pour les places d'urgence en halte-garderie municipale, le handicap de l'enfant est un critère de priorité.

La Crèche de Pen ar Créach (quartier de l'Europe) a six places qui sont attribuées à des enfants porteurs d'un handicap lourd ne leur permettant pas d'intégrer d'autres structures.

De plus, les six haltes-garderies de la ville de Brest sont dotées d'un poste d'éducatrice spécialisée permettant la prise en charge et le suivi individualisé des enfants présentant un handicap. Cette fonction permet également d'établir un lien avec l'environnement familial et médical de l'enfant.

Contact

Service Petite enfance - Mairie de Brest

Tél : [02 98 00 80 80](tel:0298008080)

petite-enfance@mairie-brest.fr

Pour en savoir plus :

- > [Guide des droits et démarches : « Accueil d'un enfant handicapé de moins de 3 ans »](#)
- > [Rubrique Petite enfance](#)

Les Centres d'action médico-sociale précoce de Brest

Les Centres d'action médico-sociale précoce (CAMSP) interviennent auprès des enfants de 0 à 6 ans présentant ou susceptibles de présenter des retards psychomoteurs, des troubles sensoriels, neuro-moteurs ou intellectuels.

Les Centres d'action médico-sociale précoce (CAMSP) exercent des actions de dépistage des déficits ou handicaps, de prévention de leur aggravation et de rééducation par cure ambulatoire.

Toute intervention d'un CAMSP est prise en charge par la caisse d'assurance maladie des parents et est donc gratuite pour les familles.

CAMSP de Brest (géré par Les Papillons blancs du Finistère)

Rue Baudelaire

BP 92162

29200 Brest

Tél. : 02 98 47 75 88

<https://www.papillonsblancs29.fr/enfance/>

Pour les habitants d'une des communes de Brest métropole, des structures municipales, associatives peuvent accueillir l'enfant en dehors du cadre scolaire.

Enfance

De l'école maternelle au lycée

De la maternelle au lycée, c'est l'Inspection académique du Finistère qui est l'interlocuteur pour toutes les questions de scolarité d'un enfant en situation de handicap.

Sur [le site de l'Académie de Rennes](#), les informations suivantes sont disponibles :

- > l'équipe départementale
- > les enseignants référents
- > les structures et dispositifs
- > l'orientation et affectation
- > le matériel pédagogique adapté
- > les outils pédagogiques
- > l'accompagnement de la scolarisation - auxiliaire de vie scolaire (AVS)
- > etc.

A l'école élémentaire, il existe des Unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis-écoles) pour les enfants connaissant des troubles importants des fonctions cognitives. Les Ulis accueillent des élèves présentant un handicap et pouvant tirer profit d'une scolarisation en milieu scolaire ordinaire.

Les objectifs d'apprentissage envisagés pour ces élèves requièrent des modalités adaptées nécessitant des temps de regroupement dans une salle de classe réservée à cet usage.

Huit Ulis à Brest et une au Relecq-Kerhuon : [liste et coordonnées](#).

Au collège et au lycée, il existe des Unités localisée pour l'inclusion scolaire (Ulis collèges et Ulis lycée)

Au collège :

- > Trois Ulis dans l'enseignement public à Brest :
 - collège Brest St Pol Roux
40 rue de Bruxelles
29200 Brest
02 98 45 02 08
 - collège Brest Pen Ar C'hleuz
71 rue de Kermaria BP 32227
29200 Brest
02 98 03 34 40
 - collège Brest Quatre Moulins
1 place de Roscanvel
29200 Brest
02 98 45 16 91
- > Une Ulis dans l'enseignement privé à Brest
 - collège Charles de Foucault
32 rue de Quimper
29200 Brest
02 98 02 12 54

Au lycée :

- > Deux Ulis dans l'enseignement public à Brest
 - lycée Vauban
40 rue Saint Vincent de Paul BP 92545
29200 Brest
02 98 03 23 02
 - lycée polyvalent Dupuy de Lôme
34 rue Dupuy de Lôme BP 48724
29200 Brest
02 98 45 03 81
- > Une Ulis dans l'enseignement privé à Brest
 - lycée Estran Fénélon
105 chemin de Ker Stears CS 73817
29200 Brest
02 98 44 17 08

Structures

A côté de l'intégration dans le milieu ordinaire, il existe des structures adaptées comme les Instituts médico-éducatifs (IME) qui ont pour mission d'accueillir des enfants et adolescents handicapés atteints de déficience intellectuelle quel que soit le degré de leur déficience.

L'objectif est de leur dispenser une éducation et un enseignement spécialisés prenant en compte les aspects psychologiques et psychopathologiques ainsi que le recours à des techniques de rééducation.

IME Jean Perrin (géré par les Papillons blancs du Finistère)

1 rue général Borgnis-Desbordes

29200 Brest

Tél. : 02 98 47 25 98

<https://www.papillonsblancs29.fr/enfance/les-etablisements/3-ime-jean-perrin> ↗

Pour en savoir plus :

- > [Guide des droits et démarches : « Scolarisation en primaire d'un enfant en situation de handicap »](#)
- > [Guide des droits et démarches : « Scolarisation au collège et lycée d'un enfant en situation de handicap »](#)

Autres structures

Les Centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP) sont destinés à accueillir des enfants et adolescents, en général de 0 à 20 ans, présentant des difficultés d'adaptation, des troubles psychomoteurs, psycho-affectifs ou orthophoniques, des troubles du comportement ou de l'apprentissage, des difficultés neuropsychologiques ou comportementales, ainsi que des troubles du développement.

Trois CMPP à Brest :

- > CMPP Jean Charcot - Tél. : 02 98 41 05 55
- > CMPP de Recouvrance - Tél. : 02 98 45 11 91
- > CMPP Claude Chassagny - Tél. : 02 98 44 14 18

Les services d'éducation et de soins spécialisés à domicile (SESSAD) accompagnent dans leur environnement naturel des enfants et des adolescents porteurs d'une déficience mentale, atteints d'autisme ou de troubles apparentés, ou polyhandicapés. Les services d'éducation et de soins spécialisés à domicile (SESSAD) interviennent à domicile et au sein des établissements auprès d'enfants et adolescents handicapés scolarisés en milieu ordinaire ou dans un dispositif d'intégration collective (CLIS, UPI).

Cinq SESSAD à Brest :

- > SESSAD Jean Perrin – Tél. : 02 98 47 25 98
- > SSEFIS Pierre de Ronsard – Tél. : 02 98 45 32 27
- > SESSAD de l'APF Brest - Tél. : 02 98 47 63 83
- > SESSAD pour autistes
- > SESSAD Jean-Louis Etienne – Tél. : 02 98 03 63 24

Contacts et informations

Inspection académique du Finistère

Circonscription de Quimper
ASH-Handicap1
Boulevard du Finistère
29000 Quimper
Tél. : 02 98 98 99 25
ce.0292260z@ac-rennes.fr 

Avant toute demande d'orientation, la maison départementale des personnes handicapées est le lieu unique où toute personne handicapée et sa famille peuvent être accueillies, informées et accompagnées dans leurs démarches de scolarisation des enfants. Lien vers la page dédiée :

Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

1C rue Félix Le Dantec
29000 Quimper
Tél. : 02 98 90 50 50/ fax : 02 98 90 90 51
contact@mdph29.fr

Après le lycée : l'enseignement supérieur

L'Université de Bretagne occidentale (UBO) à Brest

A l'Université de Bretagne occidentale (UBO) à Brest, les élèves handicapés peuvent bénéficier de disposition particulière et d'aménagement spécifique concernant :

- > l'organisation de la scolarité et des examens : toute demande d'aménagement d'études ou d'examen doit être formulée auprès du médecin directeur du service universitaire de médecine préventive. Après entretien et examen du dossier médical, la demande est transmise pour décision au Président de l'université
- > les aides techniques : équipement spécialisé pour déficient visuel (téléagrandisseur); pour les déficients auditifs (boucles magnétiques) ; prise en charge des photocopies
- > les aides pédagogiques : prise de note par des étudiants, mise en ligne des cours par les professeurs
- > l'insertion professionnelle : information sur la législation, aides dans les démarches...

La grande majorité des bâtiments et locaux de l'université sont accessibles. Il existe également des chambres et studios aménagés et accessibles.

Contact

UBO Brest - Centre de santé SUMPPS
(Service universitaire de médecine préventive et de promotion)

Espace Handiversité - Cœur de Campus

de la santé
13 rue Laurédec
29200 Brest
Tél.: 02 98 01 82 88
sumpps@univ-brest.fr

20 avenue Victor Le Gorgeu - Bureau
C004 bis
29200 Brest
Tél.: 02 98 01 82 99
handiversite@univ-brest.fr

Les examens

Handicapé (sensoriel, moteur ou psychologique) ou présentant des problèmes de santé importants qui risquent de perturber la poursuite de vos études, il est possible de bénéficier de disposition particulière et d'aménagement spécifique au moment du passage des examens.

Les services d'éducation spéciale

Sous l'Agence régionale de santé

Le service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) concerne les enfants et adolescents atteints de déficiences intellectuelles et motrices, de troubles du caractère et du comportement.

Il apporte au jeune, en association avec les parents, une aide à l'autonomie, par un soutien éducatif, pédagogique et thérapeutique individualisé.

Il intervient également dans le cadre d'une intégration scolaire, comme auprès des enfants et adolescents non scolarisés, dans leurs différents lieux de vie (crèche, etc.).

La procédure d'orientation des enfants s'effectue via la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) après constitution d'un dossier auprès de la [maison départementale des personnes handicapées \(MDPH\)](#).

Contact

Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

1C rue Félix Le Dantec
29000 Quimper
Tél : 02 98 90 50 50
@ www.mdph29.fr
@ contact@mdph29.fr



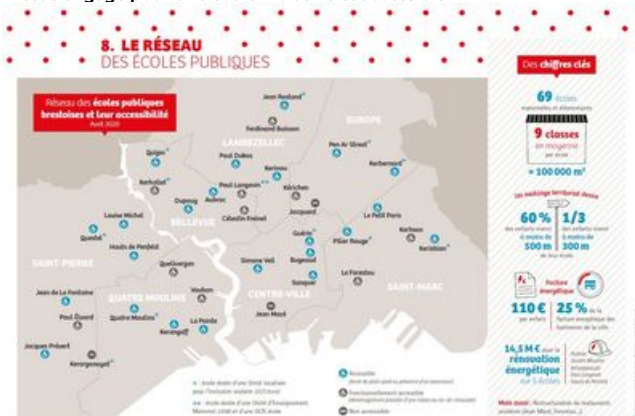
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Les personnes peuvent se rendre dans [le Centre départemental d'action sociale \(CDAS\) le plus proche de chez eux](#) ↗, pour retirer un dossier de demande de compensation. Les agents d'accueil des CDAS peuvent également réceptionner leur dossier complété et signé. Après vérification de sa recevabilité, le CDAS transmet le dossier à la MDPH. Plus d'information sur [le site de la MDPH](#) ↗

[Renseignements, formulaires à télécharger, liens, etc](#) ↗

Le numéro Azur Aide-handicap-Ecole : 0810 55 55 00 (coût d'un appel local à partir d'un téléphone fixe) permet d'avoir des réponses rapides, des aides concrètes et efficaces pour les familles sur la scolarité de leur enfant handicapé.

Brest s'engage pour une école inclusive et accessible



[Cliquer pour agrandir le PDF](#)

[Accéder à la cartographie au format ODT \(10,1 Ko\)](#)

La ville de Brest est engagée dans l'accompagnement des enfants en situation de handicap ainsi que de leurs familles. La ville, avec ses partenaires associatifs, a mis tout en oeuvre cet été 2020 pour les accueillir au mieux.

Cet effort se traduit par l'affectation d'animateurs, en renfort des équipes en place et la mise à disposition de matériel adapté.

En cette rentrée 2020, en raison des travaux de rénovation énergétique, l'UEMA (unité d'enseignement en maternelle autisme) de Langevin sera transférée dans les locaux du groupe scolaire Louise-Michel. Une unité d'enseignement élémentaire autisme est actuellement en projet.

Dédoublage des grandes sections dans les écoles en REP

À la rentrée de septembre 2020, les classes de grande section de maternelle en éducation prioritaire seront dédoublées. **Trois classes sont concernées à Brest**, pour lesquelles la ville a décidé d'affecter des moyens supplémentaires (trois contrats Parcours emploi compétences), en appui des Atsem afin de faciliter le retour à l'école des enfants après la période de confinement du printemps 2020.

Les écoles concernées : Buisson, Pen-ar-Streat, Jean-de-la-Fontaine.

NOUS CONTACTER

Vous n'avez pas trouvé l'information que vous cherchiez dans cette page ?



Consultez notre foire aux questions



Ecrivez-nous

COMMENTAIRES

Commentez cet article

Nom **(obligatoire)**

Prénom **(obligatoire)**

Courriel **(obligatoire)**

Commentaire **(obligatoire)**

Saisir votre commentaire

✖ EFFACER

✓ ENVOYER

Dernière mise à jour le : **11 juin 2021**



HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30

HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 00 80 80
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30